

continuera dans une prochaine séance la lecture de ce rapport.

M. le chanoine Morel a pris ensuite la parole sur la question de savoir si les églises de France ont été, suivant la tradition, fondées au premier siècle par des disciples des Apôtres ? Mgr Duchésne, directeur de l'École française de Rome, utilisant les anciens catalogues du XI^e et XII^e siècles, publiés par M. Léopold Delisle avec des descriptions paléographiques et des notes critiques, et les contrôlant au moyen de chartes datées, arrive à cette conclusion, qu'il n'y a pas assez d'évêques sur ces listes pour atteindre les temps apostoliques. Les défenseurs de nos traditions établissent qu'une telle conclusion est fautive parce que les listes épiscopales, celles de la *Gallia Christiana* comme celles qu'a commentées M. Delisle, — fussent-elles reconnues exactes à partir du IV^e siècle, — ne sauraient être considérées comme irréprochables pour les temps antérieurs.

Ces listes n'étaient, à l'origine, que des diptyques, de simples nomenclatures destinées à être lues à la messe au *Memento* des Morts. On pourrait en tirer des arguments décisifs, si elles étaient complètes, si elles suivaient bien l'ordre chronologique, et si elles donnaient la durée des épiscopats. Or, rien qu'en étudiant les catalogues de Reims, Beauvais, Senlis, Rouen, catalogues bien notés, force est de constater ainsi que nous y a amenés M. l'abbé Morel, — qu'on en a rayé des prélats mal famés, tels que Ives, évêque de Senlis en 940, — que l'ordre de succession y laisse souvent à désirer, comme il se voit pour Dodon, évêque de Beauvais, vivant en 583, placé cependant après Constantin qu'on trouve au Concile de Compiègne en 697. Si on les surprend en défaut après le IV^e siècle, peut-on les regarder comme sans reproche dans les siècles précédents.

Plus on les complétera au moyen de documents datés, plus on remarquera que les premiers noms se rapprochent des temps apostoliques. Suivons, nous dit M. l'abbé Morel, l'exemple de M. le chanoine Albanès qui, pour la Provence, vient de réunir tous les textes capables d'éclairer les listes épiscopales et donne ainsi pour cette région une *Gallia christiana novissima* bien plus exacte que l'ancienne *Gallia*. Corrigeons et complétons, nous aussi, nos listes épiscopales, au moyen de nouveaux documents en réveillant ceux qui sommeillent encore dans les archives et les bibliothèques.

Après cette intéressante lecture, les deux feuilles complémentaires du plan Chandellier de 1734, ont été distribués aux membres présents.

L'ordre du jour de la prochaine réunion, comprendra la suite du rapport de M. Plessier sur l'Exposition rétrospective de l'art français au petit palais des Champs-Élysées en 1900 ; de M. Henry Lefebvre, Le Tribunal de commerce de Compiègne ; de M. Benaut, Document sur la fin du XIX^e siècle ; de M. Garand, Imbert de Saint-Amand au palais de Compiègne ; et de M. le Président Sorel, Jean-Jacques Rousseau à Trye-Château.

Le Secrétaire-adjoint,

B.-A. DERVILLÉ.
